



Liberté  
Égalité  
Fraternité

## IGÉSR

INSPECTION GÉNÉRALE  
DE L'ÉDUCATION, DU SPORT  
ET DE LA RECHERCHE

## Filière voie professionnelle dans le secteur sportif

Bernard ANDRE, IGESR honoraire  
Lettre de mission MENSUR - MESRI





# La filière voie professionnelle dans le secteur sportif



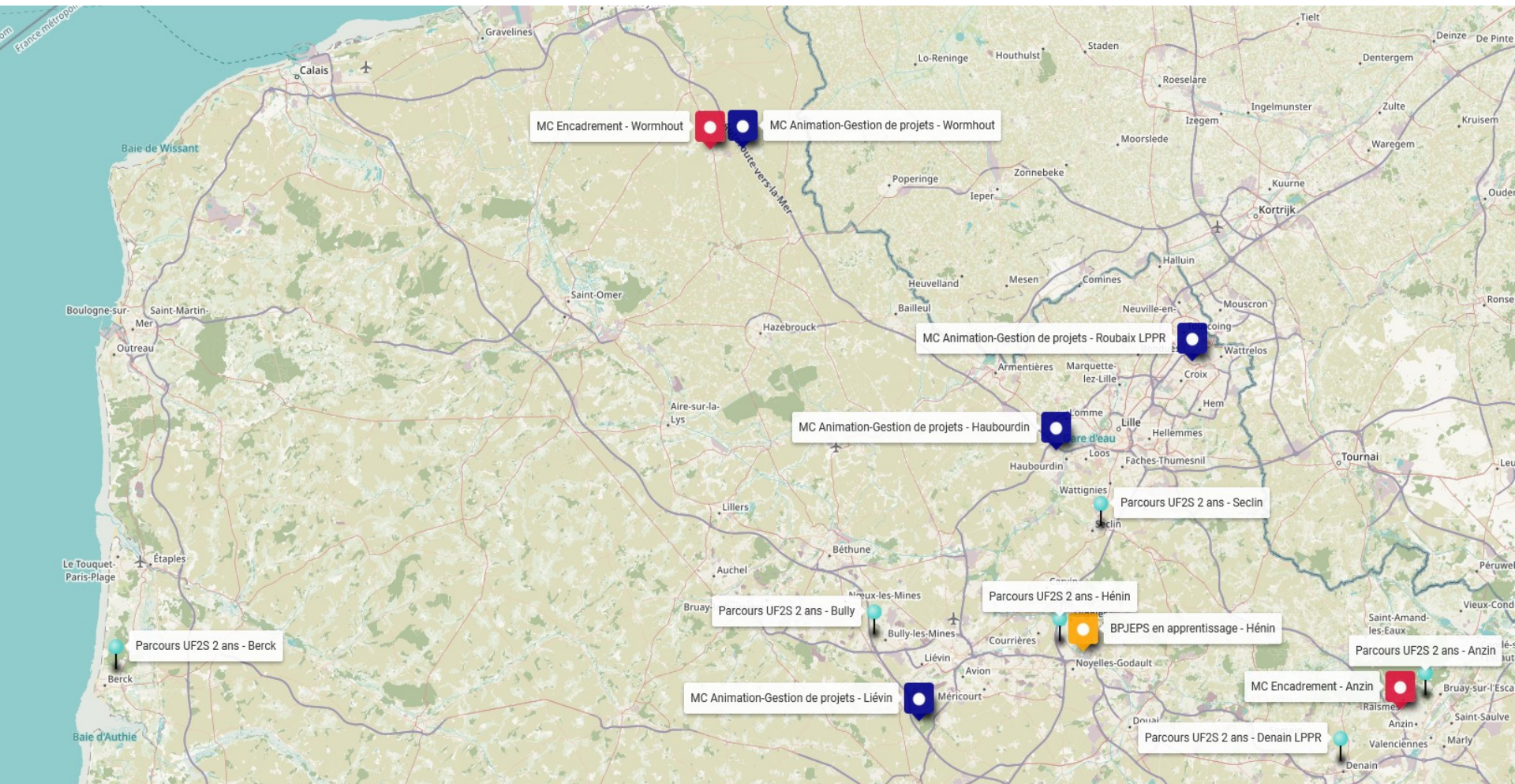
**MC AG2S**  
Mention Complémentaire  
Animation-Gestion de projets  
dans le secteur sportif  
  
unités transversales  
UC1 et UC2 du BPJEPS

**UF2S en 2 ans**  
Unité facultative secteur sportif  
  
dès la classe de 1ère  
5 bacs pro secteur services  
  
unités transversales  
UC1 et UC2 du BPJEPS

**UF2S en 3 ans**  
Unité facultative secteur sportif  
  
dès la classe de 2nde  
Familles de métiers  
bacs pro services (8) et production (5)  
unités transversales  
UC1 et UC2 du BPJEPS

**MC E2S**  
Mention Complémentaire  
Encadrement secteur sportif  
Unités UC3 et UC4 du BPJEPS  
éducateur sportif  
mentions APT, AAN, AF

# Déploiement progressif UF2S - MC AG2S - MC E2S



équipes UF2S  
RS 2021



# Les parcours de formation de la voie pro dans le secteur sportif

## Insertion professionnelle

- activités visées par le baccalauréat professionnel dans le secteur sportif ou dans un autre secteur
- activités d'animation, d'administration et de gestion de projets ou d'organisations, dans le secteur économique du sport, dans des associations ou collectivités ou toute structure promouvant les activités physiques ou sportives, y compris dans un cadre périscolaire



## MC AG2S (en 1 an)

Mention complémentaire Animation -gestion de projets dans le secteur sportif

- Activités pour tous (APT)
- Activités aquatiques et natation (AAN)



## Tout baccalauréat

- professionnel, en priorité
- technologique
- ou général

## Insertion professionnelle

- activités correspondant au baccalauréat professionnel dans le secteur sportif ou dans un autre secteur
- activités d'encadrement sportif visées par le BPJEPS correspondant à l'option de la MCE2S choisie (APT ; AAN ; AF)
- Carte professionnelle éducateur sportif



## MC E2S (en 1 an)

Mention complémentaire Encadrement secteur sportif

- APT
- AAN
- AF Activités de la forme Cours collectifs
- AF Activités de la forme Haltérophilie - Musculation



## Bac professionnel et UF2S (2 ou 3 ans) validée

Famille de métiers gestion adm. transport et logistique  
Famille de métiers relation client  
Famille de métiers transitions numériques et énergétiques  
Métiers de la sécurité  
AEPA  
ASSP



# MC AG2S

## Mention complémentaire Animation - gestion de projets dans le secteur sportif

Elèves concernés	<ul style="list-style-type: none"><li>- satisfaire à un niveau d'exigence technique et sécuritaire qui correspond aux AFLP en EPS au baccalauréat professionnel</li><li>- être titulaire d'un bac pro prioritairement du secteur tertiaire ou de tout autre diplôme de niveau 4</li><li>- s'intéresser au secteur du sport</li><li>- postuler via Parcoursup</li></ul>
Textes de référence	<p>Décret du 13 avril 2018 Arrêté du 13 avril 2018 Guide d'accompagnement pédagogique</p>
Moyens et mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"><li>- Décision d'ouverture par le Recteur d'académie avec avis DRAJES</li><li>- Entré territoriale forte</li><li>- Organisation selon un volume horaire de 400 h partagées au sein d'une équipe plurielle (professeurs, experts partenaires de formation comme le CREPS, l'Université, le SDIS, des cadres de santé), des espaces de formation professionnalisés à proximité et 18 semaines en PFMP secteur sportif</li><li>- Statut scolaire et statut par apprentissage</li></ul>
Evaluation et certification	<ul style="list-style-type: none"><li>- 3 épreuves certificatives E1, E2, E3 en CCF ou sous forme ponctuelle</li><li>- Les 3 domaines correspondent aux unités capitalisables 1 et 2 de l'option du BPJEPS</li></ul>

# UF2S en 2 ou 3 ans Unité Facultative secteur sportif

Elèves concernés	Ouvert à des élèves de classe de seconde ou de première dans les bacs pro suivants :
Rentrée 2022	AGOrA ; métiers du commerce et de la vente ; métiers de l'accueil ; métiers de la sécurité ; AEPA ; organisation de transport de marchandises ; logistique ; accompagnement, soins et services à la personne ; métiers de l'électricité et de ses environnements connectés ; SN systèmes numériques options A,B,C ; Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables ; Maintenance et efficacité énergétique
Textes	Texte présenté au CSE de décembre 2021 - <b>Arrêté du 20 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 8 juillet 2021</b> Guide d'accompagnement pédagogique
Moyens et mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>décision d'ouverture par le Recteur avec avis DRAJES</b></li><li>- Entré territoriale forte</li><li>- l'UF2S mobilise les disciplines des enseignements généraux et professionnels et les PFMP. Les espaces horaires s'inscrivent dans la grille horaire du baccalauréat professionnel</li><li>- les compétences attendues des UC1 et UC2 du BPJEPS peuvent mobiliser les enseignements professionnels de spécialité, les enseignements de prévention-santé-environnement, le parcours des élèves en EPS et en AS, la co-intervention, la réalisation d'un chef-d'œuvre, l'accompagnement personnalisé et au choix d'orientation, les modules d'insertion et de poursuite d'études</li><li>- mobiliser le temps de l'association sportive, se préparer aux TEPS, à PSE1, aux EPMS</li><li>- justifier de 4 (AEPA) à 6 semaines de PFMP dans une structure du secteur sportif</li><li>- l'UF2S en 3 ans se distingue par la souplesse offerte dans une formation en 3 ans (compte tenu des nouveaux bacs pro concernés) et par une phase de positionnement en début d'année de seconde</li></ul>
Evaluation et certification	<ul style="list-style-type: none"><li>- l'évaluation repose sur une épreuve orale (exposé et entretien) dans deux domaines prenant appui sur son dossier professionnel</li><li>- les 2 domaines correspondent aux unités capitalisables 1 et 2 (UC1 et UC2) de l'option du BPJEPS</li><li>- obtention d'au moins 12/20 à l'épreuve obligatoire d'EPS</li></ul>

# MC E2S

## Mention complémentaire Encadrement secteur sportif

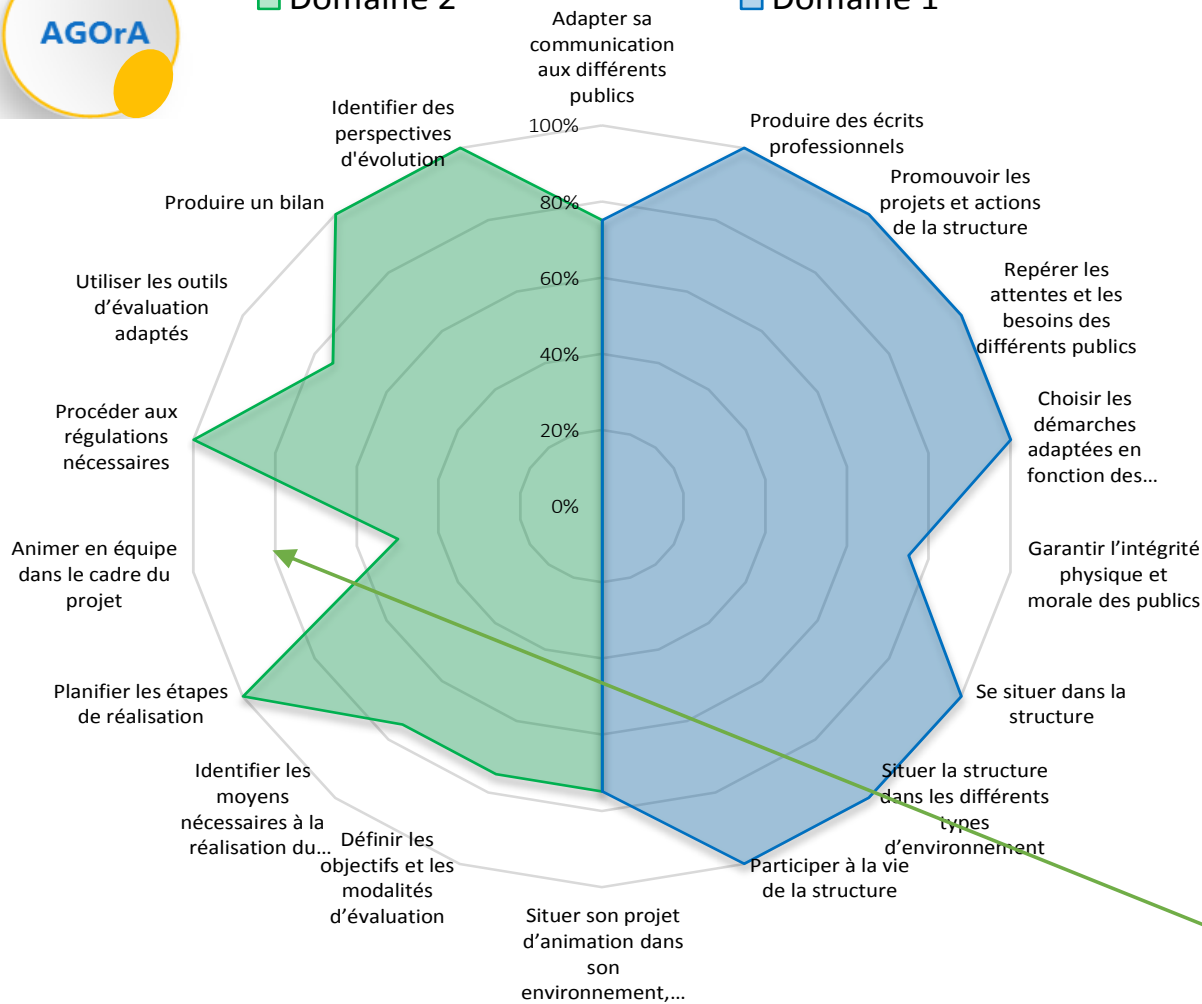
Elèves concernés Rentrée 2022	<ul style="list-style-type: none"><li>- nouvelle mention complémentaire ouverte aux titulaires de la MCAG2S ou d'un bac pro obtenu avec validation de l'UF2S</li><li>- la MC E2S prévoit les <b>équivalences des UC3 et UC4 du BPJEPS</b></li><li>- la mention comporte les options suivantes dans les BPJEPS</li><li>- justifier de la validation des tests d'exigences préalables à l'entrée en formation (TEP)</li><li>- postuler via Parcoursup</li></ul> <div data-bbox="1290 251 1908 404" style="border: 1px solid blue; padding: 5px;"><p><b>APT : Activités physiques pour tous</b> <b>AAN: Activités aquatiques et de la natation</b> <b>AF: Activités de la forme</b></p></div>
Textes de ref	Texte présenté au CSE du 18 novembre 2021 - <b>Arrêté du 14 janvier 2022</b>
Moyens et mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>décision d'ouverture par le Recteur avec avis DRAJES</b></li><li>- entrée territoriale forte</li><li>- la durée de la formation nécessite 400 h au minimum financées généralement par 22 HSA et 18 semaines en milieu professionnel</li><li>- La structure d'accueil des PFMP devra obligatoirement être caractéristique du milieu correspondant à l'option choisie par le candidat et permettre l'évaluation certificative en situation des unités U1 et U2</li><li>- avoir satisfait aux exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP) et aux TEP</li><li>- avoir validé PSE1</li></ul>
Evaluation et certification	<ul style="list-style-type: none"><li>- 2 épreuves certificatives E1, E2 en CCF, coef 1 chacune</li><li>- Les unités 1 et 2 de la MC E2S correspondent aux unités capitalisables 3 et 4 de l'option du BPJEPS</li><li>- La note <math>\geq</math> à 10 sur 20 à chacune des épreuves est requise</li></ul>

Bac Pro Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités



■ Domaine 2

■ Domaine 1



Couverture des domaines 1 et 2 à 89 %

Les métiers de l'assistance à la gestion consistent à apporter un appui à un dirigeant de petite structure, à un ou plusieurs cadres ou à une équipe dans une plus grande structure, en assurant des missions d'interface, de coordination et d'organisation dans le domaine administratif. Ces métiers s'exercent dans tous les secteurs d'activité et au sein de tout type d'organisations.

Les interventions sur les processus de gestion (commerciaux, productifs, de gestion du personnel, numériques) mobilisent un spectre large de connaissances techniques, juridiques et économiques qui nécessitent d'être articulées et combinées entre elles pour répondre aux besoins de gestion et aux impératifs de performance.

*Comment aider l'élève à s'appuyer sur sa connaissance des processus de gestion pour concevoir, mettre en œuvre et adapter un projet d'animation au sein d'une structure sportive ?*





# La filière voie professionnelle dans le secteur sportif



## MCAG2S (Bac + 1)

Animation-Gestion de projets dans le secteur sportif

- Formation en lycée
- DHG abondée
- UC1 et UC2 BP JEPS dominante APT ou AAN

## UF2S en 2 ans

Unité Facultative Secteur Sportif

- En 1ère et en terminale
- 5 bacs pro et bi qualification UC1 et UC2 des BPJEPS
- Dans le cadre du volume horaire voie pro

## UF2S en 3 ans

Bacs pros dans le secteur sportif

- Cursus seconde , première, terminale
- Famille des métiers du numérique et des transitions énergétiques
- Famille des métiers GATL, de la relation client
- sécurité, AEPA, ASSP
- **Entrée territoriale forte**
- Préparation aux concours des collectivités territoriales



## MC E2S (Bac +1)

Mention Complémentaire Encadrement secteur sportif

DHG abondée

Validation des UC3 et UC4 des BPJEPS

APT, AAN, AF

## BTS colorés secteur sportif

## DEUST